

particulièrement l'analyse des correspondances multiples (ACM), et une approche sociologique relationnelle, multidimensionnelle et soucieuse d'articuler les dimensions structurelles et individuelles. On lira tout particulièrement la contribution de Frédéric Lebaron et Philippe Bonnet sur la stratification sociale des pratiques culturelles. Ce chapitre très complet détaille les différentes étapes de l'analyse géométrique des données : construction de l'espace des pratiques, choix et interprétation des axes, et classification euclidienne.

Bien qu'inégal, cet ouvrage n'en demeure pas moins inédit — et donc à lire — puisqu'il propose une première synthèse des choix méthodologiques et des outils empiriques de la sociologie bourdieusienne. Pour les raisons exposées plus haut, cet ouvrage s'adresse avant tout à un public international — notamment américain — pour qui P. Bourdieu continue d'être perçu avant tout comme un théoricien. Pour les lecteurs français, cet ouvrage didactique pourra être lu comme une introduction à la sociologie de P. Bourdieu sous l'angle méthodologique.

Pierre Pénet

Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, Département d'histoire internationale, Maison de la paix, 2, Chemin Eugène-Rigot, Case Postale 136 CH-1211 Genève 21, Suisse
 Adresse e-mail : pierre.penet@graduateinstitute.ch

Disponible sur Internet le 17 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.018>

Michel Crozier. Réformer la société française, F. Chaubet. Les Belles Lettres, Paris (2014). 336 pp.

Un an tout juste après la mort de Michel Crozier, François Chaubet, historien de la culture et des intellectuels, nous offre la première biographie du cofondateur de *Sociologie du travail*. Profitant de l'ouverture des archives du Centre de sociologie des organisations (CSO), la monographie qu'il nous propose vise à réhabiliter une figure et une œuvre « éclipsées », dont le « rayonnement intellectuel s'est affaibli » (p. 9), mais dont l'influence a été considérable bien au-delà du seul domaine de la sociologie.

Inspiré par une histoire politique et culturelle des intellectuels centrée sur les interventions publiques, F. Chaubet revendique un programme pour une nouvelle histoire des sciences sociales dont « l'expert » serait la figure centrale. Couvrant la période de 1945 à 1990 de la vie et de l'œuvre de M. Crozier afin « d'aborder la vaste question de l'ambition politique des sciences sociales de l'après-guerre » (p. 11), il présente son projet comme une tentative « de proposer une biographie intellectuelle très contextualisée qui permette de saisir les événements, les hommes et les œuvres » (p. 15). L'objectif annoncé n'est pas, selon l'auteur, de « proclamer la toute puissance d'un individu mais de pouvoir observer plutôt toutes les configurations relationnelles dans lesquelles se place Crozier » (p. 15).

Les cinq chapitres du livre sont accompagnés d'un cahier central reproduisant quelques photos et documents. Le propos se déroule en trois temps : d'abord une tentative d'articulation de la trajectoire de M. Crozier avec le contexte intellectuel et sociologique des années 1950 à 1970 (chapitres 1 et 2), puis l'étude de la formation d'un collectif de recherche au cours des années 1960 et 1970 (chapitre 3) et, enfin, une évaluation de « l'influence » et de la « diffusion » d'un style de pensée (chapitres 4 et 5). Les deux premiers chapitres évoquent ainsi les « premiers pas » de M.

Crozier vers la sociologie dans le contexte d'institutionnalisation d'une nouvelle discipline. Se concentrant sur la figure de Georges Friedmann et sur la sociologie du travail, l'auteur tire parti de la littérature secondaire consacrée au milieu des sociologues des années 1950 et reprend le récit de pionniers animés d'une ambition réformatrice, découvrant la sociologie par le terrain. Il décrit les premières enquêtes qui conduisent à la rédaction du *Phénomène bureaucratique*, et s'appuie sur les passages de M. Crozier à la revue *Esprit* ou au Club Jean Moulin pour analyser sa position dans l'espace intellectuel français. Suivant le prisme analytique de « l'américanisation », F. Chaubet apporte des éléments intéressants quant à la sensibilité des sociologues français au contexte intellectuel et académique américain. Il évoque ainsi les milieux fréquentés par M. Crozier aux États-Unis (Harvard, Fondation Ford) et relève qu'il devient un point de référence français pour ses homologues américains.

Le deuxième temps de l'analyse s'attache à examiner le fonctionnement collectif de l'équipe de sociologie des organisations, la réalisation de ses enquêtes, ses publications, ainsi qu'à proposer quelques éléments sur l'articulation entre les dimensions scientifique, intellectuelle et politique de ces travaux. L'auteur s'y emploie notamment par la présentation d'un ensemble de recherches réalisées par le CSO durant une dizaine d'années dans le cadre du programme « L'Administration face au changement ». Il offre ici le récit d'une histoire et d'éléments encore peu connus, sans toutefois s'engager dans l'analyse comparatiste de la formation des collectifs scientifiques que pourrait souhaiter le lecteur.

Enfin, le dernier temps de l'analyse se penche sur la période d'apogée de « l'influence politico-intellectuelle » de M. Crozier (années 1970 et 1980). Avec en toile de fond la rupture de 1968 et le déclin du consensus modernisateur, F. Chaubet nous montre comment M. Crozier se distingue au sein du milieu sociologique par le choix d'une stratégie individuelle l'amenant à remplir les rôles de « conseiller du prince » et de « publiciste grand public ». Partant du projet de Nouvelle Société de Jacques Chaban-Delmas et présentant les différentes « stratégies de réforme » que M. Crozier élabore au cours des années 1970 et 1980, l'auteur dresse le portrait d'un homme se radicalisant à mesure que ses propositions sont mises en échec. Sur le versant institutionnel, deux projets aux postérités inégales témoignent de l'effort de diffusion de sa pensée en France : l'Association pour le développement des sciences sociales appliquées devient rapidement un diplôme d'études approfondies (DEA) de sociologie intégré à l'Institut d'études politiques de Paris, alors que l'Institut Auguste Comte, tourné vers les élites administratives et économiques, ferme brusquement ses portes après quelques années de fonctionnement. Sur le plan de la circulation internationale, les derniers développements de l'ouvrage restent assez descriptifs. Le lecteur pourra regretter ici le choix de l'auteur de ne pas discuter de la « diffusion » et de « l'influence politico-intellectuelle » des thèses croziériennes à la lumière des travaux sur les circulations de savoirs, d'idées et d'hommes.

Témoignant de la difficulté de l'exercice de biographie intellectuelle, l'ouvrage de F. Chaubet semble finalement osciller entre deux projets. Le programme de travail visant à refonder l'histoire des sciences sociales par le souci de la contextualisation ne peut être totalement tenu, se trouvant concurrencé par l'ambition, annoncée en conclusion, de replacer l'individu au centre d'une histoire du libéralisme qui passerait par Tocqueville, Constant, Popper et Aron (pp. 208 et 267). Cette recherche d'un fil unifiant offre indéniablement des éléments de compréhension des invariants de la figure de « l'intellectuel libéral », mais prend aussi le risque de produire un récit tendant à homogénéiser les enjeux sur de longues périodes. La trajectoire de M. Crozier y perd ainsi en ruptures ce que sa biographie gagne en uniformité.

Le mérite revient à F. Chaubet de nous apporter — avec une sympathie certaine pour son objet — la première contribution synthétique à la compréhension de la trajectoire de M. Crozier.

On retiendra particulièrement la nouveauté du récit sur le fonctionnement du CSO dans les années 1960-1970, mais aussi l'intérêt des développements consacrés aux éléments de contexte, qui constituent autant de points de départ possibles pour prolonger les analyses de l'auteur sur l'émergence d'une figure intellectuelle.

Alexandre Paulange-Mirovic

Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), UMR 7170

CNRS–Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,

75775 Paris Cedex 16, France

Adresse e-mail : alexandre.paulange@gmail.com

Disponible sur Internet le 18 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.016>

Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution, S. Michon. Promoculture-Larcier, Windhof (2014). 240 pp.

Envisagés sous l'angle du travail ou de la profession, les métiers politiques figurent désormais parmi les objets de la sociologie, au-delà du seul périmètre des sciences sociales du politique. L'ouvrage de S. Michon revendique son inscription dans cette lignée. Il invite à prêter attention à l'espace parlementaire européen, relativement délaissé au profit de ses homologues nationaux ou locaux, et à s'intéresser au travail parlementaire en se concentrant non pas sur sa « scène » (incarnée par l'hémicycle), mais sur ses « coulisses », peuplées d'assistants qui forment l'objet empirique de l'étude. L'interrogation qui le sous-tend, inspirée de Pierre Bourdieu, porte sur la nature des capitaux que ces postes permettent d'accumuler. Il apporte un éclairage original sur la nature du travail parlementaire dans cet espace politique particulier qu'est le Parlement Européen (PE), et repose sur l'exploitation d'un matériau abondant aussi bien qualitatif (entretiens et observations ethnographiques, convoquées dans l'ouvrage avec parcimonie) que quantitatif.

Étudiant les aspects peu visibles de ce monde, l'ouvrage développe une critique des instruments qui, poursuivant l'objectif de porter un regard suivi sur l'activité des eurodéputés, entendent la quantifier, mais se cantonnent à ses pans les plus visibles (taux de présence, nombre de questions posées, etc.), omettant certaines de ses dimensions importantes, sinon décisives, quand ils n'incitent pas les députés et leurs assistants à se conformer à leurs logiques, par exemple en « faisant de l'amendement pour de l'amendement ». L'ouvrage insiste au contraire sur la variété des tâches, souvent subalternes, dont s'occupent les assistants parlementaires : gestion des agendas, préparation de la venue de visiteurs au PE, rédaction de discours, mise à jour des sites Internet, etc. L'auteur prête une attention particulière au traitement du courrier, emblématique du « sale boulot », mais qui suppose une appréhension fine de la position de l'élu sur les différents espaces qu'il occupe ou qu'il entend investir (local, national ou européen ; partisan ou parlementaire, etc.). Une telle mission requiert donc la mobilisation par les assistants d'un véritable « sens pratique ». L'auteur met toutefois en évidence que leurs prérogatives ne se limitent pas seulement à des tâches de « secrétariat » mais qu'elles s'apparentent régulièrement à celles d'un collaborateur, voire d'un conseiller politique — ce qui rend discutable l'utilisation par l'auteur de la notion, forgée par P. Bourdieu, de « misère de position » pour rendre compte de la situation des assistants.